

LA CONSTITUTION DE 1848 JETTE LES BASES DE LA SUISSE.

LA CONSTITUTION DE 1848 ...

- a supprimé les anciens privilèges de classes,
- a soumis le pouvoir aux principes de l'Etat de droit,
- a permis les droits individuels et économiques,
- a créé les bases d'une politique extérieure commune.

SANS LA CONSTITUTION DU 12 SEPTEMBRE 1848, LA SUISSE NE SERAIT PAS CE QU'ELLE EST AUJOURD'HUI: UN MODÈLE DE RÉUSSITE.

LA CONSTITUTION DE 1848 ...

- a introduit une monnaie unique,
- a été un premier pas vers l'égalité de droit,
- a jeté les bases du marché intérieur suisse,
- a accordé aux citoyens suisses la libre circulation au-delà des frontières cantonales.





GREIS

Grégoire Vuillemier, musicien

« Wüu mir dä Wäg o nie alei ggange si »

Ce qui rend notre pays si unique, c'est sa diversité. Notre richesse s'est construite sur la base des différences régionales, des différentes mentalités, langues et confessions. La Suisse peut être fière de sa tradition centenaire visant à unir les contraires et à surmonter les différences.



SANDRA VON MAY-GRANELLI

Propriétaire et PDG de Feusi Centre de formation SA

Notre prospérité se base avant tout sur notre savoir-faire et notre esprit inventif. Aujourd'hui, les échanges internationaux sont devenus un élément essentiel pour le succès de notre petit pays.

ALEC VON GRAFFENRIED

Maire de Berne

L'unification et la pacification d'une communauté, auparavant déchirée par la guerre civile, au moyen d'une nouvelle constitution basée sur la démocratie, la participation et les droits civiques est possible.





Andrea Caroni | Conseiller des Etats AR, PLR



Filippo Lombardi | Conseiller des Etats TI, PDC



Anita Fetz | Conseiller des Etats BS, PS



Hannes Germann | Conseiller des Etats SH, UDC



LES INSTANCES SUIVANTES FÉLICITENT LA SUISSE POUR SON ANNIVERSAIRE :























Avec le soutien généreux de la Société suisse d'utilité publique Sur Internet, il y a un voyage scolaire à gagner. Et plus d'histoires, d'informations et la vidéo « 1848 » de Greis :

www.ch1848.info

